



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARROM

« Le Colombié », 81470 – Aguts - France

site : [www.carrom.net](http://www.carrom.net) mel : [contactffc-laurent@club-internet.fr](mailto:contactffc-laurent@club-internet.fr)

---

## **Procès-Verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 Septembre 2007**

L'an deux mille sept,

Le dimanche seize septembre à quatorze heures,

Les membres de la Fédération Française de Carrom (F.F.C.) se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- adoption des nouveaux statuts et règlement intérieur
- validation des tarifs de licences
- validation du nouveau système de calcul pour le Championnat de France

Les membres de la fédération ont été convoqués par courriel via la liste de diffusion.

Chaque membre présent émarge la feuille de présence en entrant.

Etaient présents : Karim Nessakh, Aurélien Hanique, Jonathan Leau, Alexandre Gilles, Patrice Dumas, Laurent Prost, Stéphane Cano

Etaient présent via la conférence par internet : Mouraly Venou, Steeve Collard, Christophe Passos, Alain Sieger

Portaient mandat de procuration :

- Karim Nessakh pour Denis Braun
- Patrice Dumas pour Karine Marre
- Aurélien Hanique pour Jean-Louis Blanch

Le chorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer sur l'ordre du jour.

Monsieur PROST Laurent préside la séance, en qualité de président de la fédération.

Monsieur DUMAS Patrice assume les fonctions de secrétaire de séance.

Le Président ouvre la séance à 14 heures.

### **Adoption des nouveaux statuts et du règlement intérieur :**

La nouvelle version des statuts est adoptée à l'unanimité, après décision de modifier deux points par rapport à la version proposée par le CA :

- reformulation d'une phrase à l'article 12
- concernant la durée du mandat des membres du CA à l'article 13

Le Règlement intérieur est lui aussi adopté à l'unanimité, tel que proposé par le CA.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CARROM

« Le Colombié », 81470 – Aguts - France

site : [www.carrom.net](http://www.carrom.net) mel : [contactffc-laurent@club-internet.fr](mailto:contactffc-laurent@club-internet.fr)

---

### **validation des tarifs de licences :**

Les propositions du CA concernant les tarifs de licences pour la saison 2007/2008 sont acceptées par l'Assemblée Générale.

A savoir : 30€ pour la licence compétition,

15€ (½ tarif) pour les demandeurs d'emploi, RMistes, handicapés et étudiants,

7€50 pour les licences loisir et jeune.

### **Validation du nouveau système de calcul pour le Championnat de France :**

Les modalités de calcul pour le championnat de France 2007/2008, proposées par la commission sportive, sont acceptées dans l'idée (3000pts par tournoi, coefficient 2 pour le TN, ainsi que pour le tournoi des maîtres qui affine le classement des seize meilleurs).

Le principe d'une pondération de la valeur des tournois en fonction du nombre de « têtes de séries » présentes à la compétition, et d'une valorisation des « perfs » réalisées par un joueur qui bat un joueur mieux classé que lui au dernier classement officiel national, est également accepté.

Des simulations seront faites pour trouver le meilleur compromis pour ces valorisations, et le calcul final sera appliqué dès le premier tournoi de la saison.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 17 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel a été signé, après lecture par les membres du bureau ci-dessous.

Toulouse, le 16 Septembre 2007.

Le Président, Laurent PROST

Le Secrétaire, Patrice DUMAS